

# info CASSON

BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 2020



**Recensement  
2021**

**Election  
municipale**

**Distribution de masques  
sur la commune**



**Aménagement  
de l'entrée de bourg**

# sommaire

édito

## Actu **de la commune** p.4

- p.11 **Commission Cadre de vie**
- p.12 **Commission Education, Enfance, Jeunesse**
- p.13 **Commission communication, relation à la population**

## Actu **des écoles** p.11

- p.14 **École Montgolfier**
- p.15 **École Sainte Anne**

## Actu **des Associations** p.14

- p.16 **Associations Scolaires et Péricolaires**
- p.16 **APEM**
- p.16 **APEL**
- p.17 **Associations Culturelles**
- p.20 **Associations Sportives**
- p.27 **Associations Diverses**

## Actu **en Erdre et Gesvres** p.28

## Infos **Pratiques** p.30

## Agenda p.32

### **BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE CASSON**

**Réalisation** : Commission Relation à la population et Communication, Armelle Bossis, Eric Telliez, Arnel Vion et Murielle Lermite

**Responsable de la publication** : Philippe Euzénat

**Directeur de la publication** : Murielle Lermite

**Tirage** : 1000 exemplaires

**Conception et impression** : VALPG / 02 40 75 22 77 / [www.val-pg.fr](http://www.val-pg.fr)

# édito

**Philippe EUZENAT**  
*Maire*



Chères Cassonnaises, Chers Cassonnais,

**A** l'issue du scrutin du 15 mars dernier, vous avez largement accordé votre confiance à la liste « Ensemble pour demain » que j'ai eu le plaisir de conduire, dans le cadre des élections municipales. Je tiens à vous en remercier chaleureusement, au nom de l'ensemble de l'équipe, désormais élue au Conseil Municipal de Casson. Cette confiance nous honore, mais elle nous donne aussi une responsabilité dans les engagements pris, et dans la conduite des projets communaux pour les six années à venir. Je mesure pleinement vos attentes auprès des élus municipaux, et je peux vous assurer de notre volonté, notre dynamisme et notre persévérance à développer notre commune afin d'apporter toujours davantage de services aux habitants, dans un cadre de vie agréable, apaisé et solidaire.

L'étendue de cette solidarité, qui nous est chère, a été mise en lumière pendant ces trois derniers mois au cours desquels notre pays a traversé une crise sanitaire, sans précédent. Jamais dans l'histoire de France, notre nation s'est retrouvée à l'arrêt pendant une période de confinement inédite. A Casson, comme partout en France, la solidarité, l'entraide et l'ouverture aux autres ont pris le pas sur le « chacun pour soi », comme pour ouvrir un nouveau chapitre de notre vie en société.

Cette crise sanitaire n'est pas terminée, et nous devons collectivement redoubler de vigilance afin d'éviter cette « deuxième vague », tant redoutée par tous. Avec des gestes simples, une conscience partagée, et une attention particulière, nous sommes en mesure de passer le cap de ce virus inédit, aux conséquences dramatiques.

Durant cet épisode du confinement, et au cours des différentes phases du déconfinement, les services communaux, les commerces (pour ceux qui étaient autorisés), les écoles ont su faire preuve d'agilité, et d'intelligence collective afin de maintenir une continuité des services publics, indispensables à notre vie en société.

Aussi, et plus que jamais, je tiens à remercier chaleureusement, l'ensemble de ces acteurs. J'aimerais citer les agents et élus municipaux, les équipes pédagogiques des deux écoles avec qui nous sommes restés en contact étroit sur toute la période, les commerçants qui étaient autorisés à exercer (et notamment les exposants du marché le mardi matin), les professionnels de santé qui ont été pleinement mobilisés, et l'ensemble des habitants qui ont manifesté leur volonté à venir en aide aux plus démunis, en particulier lors de la distribution des masques. Je souhaite aussi avoir une pensée pour ceux qui ont été touchés par ce virus, et ceux qui ont perdu des proches.

Enfin, j'espère que nous serons reconnaissants pour ceux pour qui le confinement a eu des incidences économiques importantes (et notamment nos commerçants et artisans, qui ont plus que jamais, besoin de nous maintenant).

Je souhaite que nous parvenions à traverser ensemble cet épisode inédit de notre histoire, et que nous retrouvions à la rentrée de septembre, une vie un peu plus « normale », tout en maintenant notre vigilance. Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer un été agréable..



**Retrouvez toutes les actualités et informations de la commune sur nos supports numériques** : site internet, application mobile My Casson, panneau lumineux et notre page Facebook qui va débiter une toute nouvelle dynamique basée sur les interactions et la volonté de vous faire participer ! Très prochainement, vous pourrez également retrouver les dernières informations sur un panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie.

## Réunion d'installation du nouveau Conseil Municipal

Depuis les élections municipales du 15 mars dernier, la nouvelle équipe municipale n'avait pu s'installer, du fait de la crise sanitaire. C'est chose faite depuis le 18 mai et le Conseil Municipal a pris totalement ses fonctions le 24 mai dernier.

Monsieur Philippe EUZENAT a été proclamé Maire et 5 adjoints ont été élus. Les adjoints ont reçu leurs délégations de fonction par la suite.

- Jean-Philippe ROUSSEL a été élu 1<sup>er</sup> adjoint. Il a reçu les délégations suivantes : Affaires Scolaires, Enfance Jeunesse. Il est assisté par Maryvonne GILLOT, en charge spécifiquement de la Petite Enfance.

- Claudia DEFONTAINE a été élue 2<sup>e</sup> adjointe. Elle a reçu les délégations suivantes : Vie Associative, Culture, Sport et Affaires Sociales. Claudia DEFONTAINE est également conseillère com-

munautaire, et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale. Elle est assistée par Armelle BOSSIS, déléguée à la Vie Associative.

- Jean-Pierre BUREAU a été élu 3<sup>e</sup> adjoint. Il a reçu les délégations suivantes : Bâtiment, Voirie, Espaces Verts. Il est assisté par Jacques BONRAISIN, délégué à la voirie, et Jérôme GINESTET délégué aux Espaces Verts.

- Murielle LERMITE a été élue 4<sup>e</sup> adjointe. Elle a reçu les délégations suivantes : Relation à la Population, Communication

- Romain ETIENNE a été élu 5<sup>e</sup> adjoint. Il a reçu les délégations suivantes : Urbanisme, Développement Durable.

Les élus communaux sont membres d'une ou plusieurs commissions, et représentent la commune dans les instances ou associations. ▶

### Les commissions municipales

Le 23 juin dernier, le conseil municipal a décidé la création de 5 commissions thématiques, chargées d'étudier et de proposer les futurs projets municipaux.

Ces commissions ne sont pas dotées de pouvoirs décisionnels, mais elles représentent des instances de débats et de préparation des décisions du bureau ou du conseil. Elles sont composées du Maire, de l'adjoint en charge de la thématique, parfois de conseillers délégués en charge d'une compétence particulière, et de conseillers municipaux. La fréquence des réunions de commissions varie en fonction des sujets à traiter et des thématiques. Il est prévu qu'elles se réunissent au moins une fois par mois.



Philippe EUZENAT, Maire

### Les adjoints et les commissions qu'ils animent



Jean-Philippe ROUSSEL  
1<sup>er</sup> adjoint, en charge de l'éducation et de l'enfance-jeunesse



Claudia DEFONTAINE  
2<sup>nd</sup> adjointe en charge de la mobilité et vie associative



Jean-Pierre BUREAU  
3<sup>e</sup> adjoint, en charge du cadre de vie



Murielle LERMITE  
4<sup>e</sup> adjointe, en charge de la relation à la population et communication



Romain ETIENNE  
5<sup>e</sup> adjoint, en charge du développement durable

### Les conseillers municipaux délégués



Armelle BOSSIS  
Conseillère municipale, déléguée à la vie associative



Jacques BONRAISIN  
conseiller municipal, délégué à la voirie



Jérôme GINESTET,  
conseiller municipal, délégué aux espaces verts



Maryvonne GILLOT  
conseillère municipale, déléguée à la petite enfance

### Les conseillers municipaux



Arnel VION  
conseiller municipal



Cécilia MARTIN  
conseillère municipale



Didier BENIGUEL  
conseiller municipal



Eric TELLIEZ  
conseiller municipal



Françoise BRASSIER  
conseillère municipale

## Ces commissions municipales permanentes sont ainsi constituées :

### Commission Education, Enfance, Jeunesse

La commission travaille sur les thématiques en lien avec :

- Les affaires scolaires : relations avec les écoles, gestion du bâtiment de l'école Montgolfier et des ATSEM,
- La petite enfance : suivi du service multi accueil et du relais petite enfance (RPE),
- L'enfance : organisation des temps péri et extra-scolaire,
- Jeunesse : relations avec l'Animation Jeunesse Intercommunale (AJICO).

Adjoint en charge de la commission : Jean-Philippe ROUSSEL  
Conseillère déléguée en charge de la Petite enfance : Maryvonne GILLOT,

Composition de la commission : Philippe EUZENAT, Jean-Philippe ROUSSEL, Maryvonne GILLOT, Cécilia MARTIN, Ségolen BRIAND, Françoise BRASSIER

### Commission Mobilité et Vie Associative

La commission travaille sur les thématiques suivantes :

- Culture : développer l'offre culturelle, en lien avec les partenaires : associations, communauté de communes, communes limitrophes,
- Sport : Valoriser la pratique du sport et aider les associations Cassonnaises en mettant à disposition des équipements et des bâtiments, et en leur attribuant des subventions,
- Vie associative : soutenir et aider les associations Cassonnaises dans leurs projets
- Mobilité : travailler avec les partenaires extérieurs pour soutenir les projets en lien avec la mobilité

Adjointe en charge de la commission : Claudia DEFONTAINE  
Conseillère déléguée : Armelle BOSSIS,

Composition de la commission : Philippe EUZENAT, Claudia DEFONTAINE, Armelle BOSSIS, Sandra BAFOURD, Didier BENIGUEL, Ségolen BRIAND, Isabelle JOSSE:

### Le Centre Communal d'Action Social

Il sera composé de 7 élus communaux, et 7 représentants extérieurs d'associations ou organismes à vocation sociale. Ses objectifs sont :

- La mise en place d'action en faveur des populations fragiles.
- L'organisation d'animations (semaine du handicap, semaine bleue, repas des aînés...).
- La création de synergies et le soutien d'associations du territoire qui œuvrent pour le développement de services : portage des repas, aide à l'insertion, ...

Les membres communaux du CCAS sont : Philippe EUZENAT (Président du CCAS), Claudia DEFONTAINE, Armel VION, Sandra BAFOURD, Ségolen BRIAND, Françoise BRASSIER, Isabelle JOSSE, Armelle BOSSIS

### Commission Cadre de vie

La commission travaille sur les thématiques suivantes :

- Les bâtiments : suivi des constructions et maintenances des bâtiments.
- Les espaces verts : fleurissement du bourg, programmes des plantations, gestion du service espaces verts,
- La voirie : suivi du programme d'amélioration de la voirie communale, projets d'aménagements des rues, entretien des accotements,...

Adjoint en charge de la commission : Jean-Pierre BUREAU  
Conseiller délégué aux espaces verts : Jérôme GINESTET,  
Conseiller délégué à la voirie : Jacques BONRAISIN

Composition de la commission : Philippe EUZENAT, Jean-Pierre BUREAU, Jérôme GINESTET, Maryvonne GILLOT, Françoise BRASSIER, Didier BENIGUEL, Eric TELLIEZ, Jacques BONRAISIN, Henry-Benoît PARUIT

### Commission Développement durable

La commission a notamment pour objectifs :

- De définir et planifier les opérations urbaines, à travers le PLUI et les études de planification,
- De traiter les demandes de permis de construire ou d'aménager qui sont déposées en Mairie,
- De mettre en place des actions en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial.

Adjoint en charge de la commission : Romain ETIENNE

Composition de la commission : Philippe EUZENAT, Romain ETIENNE, Maryvonne GILLOT, Didier BENIGUEL, Françoise BRASSIER, Jacques BONRAISIN, Armel VION

### Commission Relation à la population, communication

La commission a vocation à :

- Mettre en place une stratégie de « participation citoyenne » au travers d'actions telles que des réunions de quartiers, des consultations, des sondages...
- Promouvoir les actions de la commune et des associations par le biais de supports de communication.

Adjointe en charge de la commission : Murielle LERMITE

Composition de la commission : Philippe EUZENAT, Murielle LERMITE, Armelle BOSSIS, Eric TELLIEZ, Armel VION



**Henry-Benoit PARUIT**  
conseiller municipal



**Isabelle JOSSE**  
conseillère municipale



**Sandra BAFOURD**  
conseillère municipale



**Ségolen BRIAND**  
conseillère municipale

## Nuisances sonores

### Rappel des règles pour le **bien vivre ensemble** sur la commune

La liste des bruits de comportements et des situations génératrices de nuisances sonores est longue et loin d'être exhaustive (abolements de chiens, instruments de musiques pratiqués dans des lieux inadaptés, cris d'animaux, travaux de bricolage et de jardinage, ...). Il appartient à chacun de faire preuve de civisme envers ces voisins.

Ainsi, l'arrêté du maire N°55-2012 portant sur les dispositions générales relatives aux bruits de voisinage et activités sonores, aborde plusieurs thématiques :

- Dispositions générales relatives aux bruits de voisinage
- Dispositions particulières aux établissements recevant du public
- Dispositions particulières aux manifestations à caractère temporaire
- Activités professionnelles, industrielles, artisanales et/ou agricoles
- Dispositions particulières aux véhicules à moteur
- Dérogations

Cet arrêté est en libre accès, en ligne, sur le site internet de la commune [www.casson.fr](http://www.casson.fr) Rubrique : Vivre à Casson > Environnement > Tontes et Nuisances Sonores

Sur la commune, les travaux bruyants sur la voie publique ainsi que sur les chantiers proches des habitations devront être interrompus entre 19 heures et 8 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que : du lundi au samedi de 9h à 20h.

Cet arrêté municipal, ne supprime pas le code pénal, notamment l'art. 623.2 qui réprime les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes. Le tapage nocturne désigne le bruit qui trouble la tranquillité entre le coucher et le lever du soleil (en principe entre 22h et 7h mais cela varie selon l'époque considérée). Le tapage nocturne concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique.

L'art. 1337-7 et 1334-31 du code de la santé publique réprime le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité



du voisinage ou à la santé de l'Homme. « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Ces infractions sont punies de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe, soit 450 euros au plus. Les personnes coupables de tapages encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi à commettre l'infraction. En outre, ces infractions peuvent faire l'objet d'une amende forfaitaire en application de l'article R. 48-1 du code de procédure pénale, afin de garantir une réponse pénale à la fois dissuasive et rapide.

#### • Rappel :

Pour toute occupation du domaine public : travaux, emménagement. Il est nécessaire de faire une demande d'arrêt de stationnement pour réserver une place et avoir l'autorisation du maire. La demande doit être effectuée au moins 15 jours avant la date concernée.

- Enfin, le brûlage à l'air libre des déchets verts est INTERDIT ▶

## COVID-19 Dispositif d'aide aux associations

La période de confinement a fortement bouleversé la programmation des événements des associations. Depuis le 14 mars toutes les manifestations ont été annulées sur le territoire communal. Certaines seront reportées à des dates ultérieures.

Les annulations des événements associatifs ont pu engendrer pour les associations une difficulté de trésorerie. En

conséquence, il a été décidé par la municipalité le remboursement de certains frais payés par les associations pour des événements qui ont été annulés, qui ne pourront pas être remboursés (impressions d'affiches, flyers...).

Un formulaire a été transmis aux associations qui devaient organiser un événement du 13 mars au 30 juin 2020, mais



qui ont dû l'annuler du fait de la crise sanitaire.

Les demandes de subventions seront étudiées durant ce mois de Juillet ▶

## COVID-19 Une commémoration confinée

**Pour le 75<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de 1945, c'est en comité restreint que s'est déroulée la commémoration du 8 mai.**

Les Porte-drapeaux, Monsieur Jean-Paul CHARTIER (14-18), Monsieur Claude BONRAISIN (39-45) et Monsieur Jean-Claude GRATAS (A.F.N) ainsi que le président de l'Union Nationale des Combattants Cassonnais Monsieur Jean-René LOYER et Philippe EUZÉNAT Maire de la commune ont symboliquement déposé des gerbes de fleurs devant le monument aux morts et observé une minute de silence en souvenir ▶



## COVID-19 Retour sur la distribution de masques

**La communauté de communes d'Erdre et Gesvres et la commune de Casson ont doté la population de masques en tissu, en les faisant réaliser par une société locale installée à Héric, la société FINWAY.**

La CCEG a financé l'achat auprès de cette société de 65 000 masques. Les élu.e.s communaux et des bénévoles se sont chargés de distribuer gratuitement les masques dans chaque foyer de la commune pour les habitants de 12 ans et plus.

Lors des distributions, chaque volontaire disposait de gel hydroalcoolique, de masques, de gants et d'enveloppes conditionnées en amont par les élu.e.s, selon les mesures d'hygiène en vigueur. Chacun suivait un périmètre défini en avance afin qu'aucun foyer ne soit oublié.

La distribution s'est réalisée uniquement en porte à porte sans contact physique.

Chaque enveloppe préparée, comportait le plan de la tournée, les avis de passages et le listing des masques distribués ainsi qu'une enveloppe pour transmettre les masques au foyer, avec une notice et un courrier de la mairie de Casson.

Les masques qui étaient non distribués à la fin d'une tournée étaient ramenés en mairie, pour une redistribution ultérieure.

La première distribution s'est déroulée entre le 8 et le 10 mai, des distributions supplémentaires ont eu lieu pour les foyers n'ayant pu être livrés lors du premier passage. Les masques pour les enfants de moins de 12 ans, ont été reçus à la fin du mois de mai. Ceux-ci ont été fournis par le département de Loire-Atlantique.

Nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble des bénévoles qui par leur présence ou leurs propositions d'aides ont montré toute la solidarité et le soutien qui existe sur la commune de Casson.

Merci à tous pour l'organisation et la participation à ces distributions ! ▶



## Priorités du budget 2020

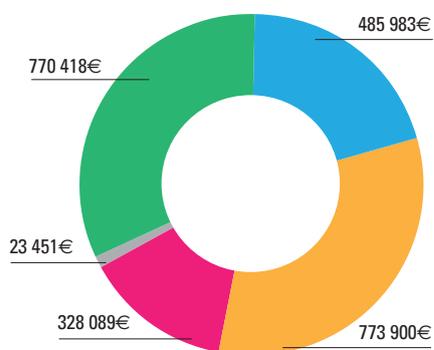
Dans un contexte financier marqué par un resserrement des finances communales, la commune de Casson a élaboré pour 2020 un budget ambitieux et rigoureux. Voté en conseil municipal le 11 février, il se caractérise par un investissement soutenu et une maîtrise des charges de fonctionnement. Des efforts sont également renforcés en faveur des écoles, le service espace vert, les associations, la culture, les espaces verts et l'amélioration du patrimoine.

**La section de fonctionnement** regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

Le montant global de ces dépenses s'élève à 2 386 340,49 euros

Les dépenses de fonctionnement sont ainsi réparties :

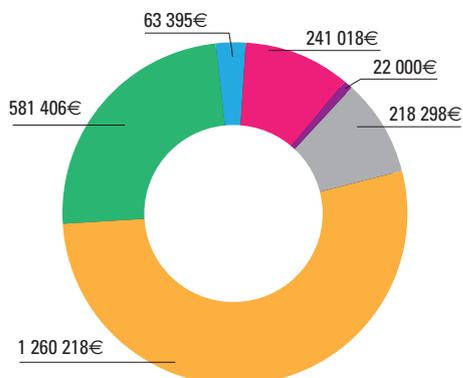
### Dépenses de fonctionnement 2020



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 65 - Autres charges de gestion courantes
- 66 - Charges financières
- Virement à la section d'investissement

**Les recettes de la section de fonctionnement** comprennent les recettes fiscales ainsi que les recettes non fiscales (recettes des services, dotations de l'Etat). Elles s'élèvent également à 2 386 340,49 euros et se répartissent comme suit :

### Recettes de fonctionnement 2020



- 002 - Excédents antérieurs reportés
- 013 - Atténuation de charges
- 70 - Produits des services
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions
- 75 - Loyers

### Des investissements conséquents

Le projet de la salle municipale se poursuit en 2020. L'objectif est d'avoir un avant-projet définitif et le dépôt du permis de construire fin 2020, pour engager les travaux en 2021. Une étude sur la requalification complète du cœur de bourg est lancée : rénovation de la Mairie, extension du restaurant scolaire, réflexion sur le déplacement de la bibliothèque...

En 2020, ce sont aussi d'autres projets qui voient le jour, et pour lesquels les finances sont fortement sollicitées.

#### Les principaux projets :

**46 000€** c'est la ressource mobilisée pour **l'amélioration de l'école publique** : travaux de rénovation d'une classe, changement de mobilier, renouvellement du parc informatique, changement de robinet ou de prises...

**57 341€** sont réservés aux travaux d'amélioration du bâtiment accueillant le service multi accueil. Cela consiste principalement au renouvellement des menuiseries extérieures.



Multi-accueil, vue extérieure sur les menuiseries

**370 000€** pour les Travaux de voirie. Comme tous les ans, des travaux d'amélioration de la voirie communale permettent de maintenir un niveau de qualité des voies communales. Cette année, 93 600€ sont consacrés à l'amélioration des réseaux d'eau pluviale. 120 000€ sont également dédiés à l'aménagement de la place de l'église : des travaux structurants n'ont pu être réalisés en 2019. Il est prévu un aménagement qualitatif des espaces, pour permettre une mixité des usages : piétons, véhicules, cérémonies, arrêts minutes, détente... la phase d'étude se prolonge en 2020.

**310 000€** sont consacrés à la rénovation de l'ancien atelier municipal et l'acquisition d'un bâtiment artisanal à proximité. Ces bâtiments seront mis à disposition des associations ou de services publics tels que le RPE (Relais Petite Enfance).

**59 000€** sont consacrés à la mise en accessibilité et rénovation des bâtiments publics. La réalisation de l'agenda d'accessibilité programmé se poursuit. Des opérations de relamping, d'isolation de certains bâtiments ou de changements de volets sont prévus. Le relamping consiste à remplacer les anciens néons des bâtiments communaux, par des panneaux lumineux en LED.



Ancien centre technique municipal



Amélioration des espaces verts



Aménagement de l'entrée de bourg route de Sucé-sur-Erdre

**45 000€** : Au titre des dépenses dédiées à l'amélioration des espaces verts : plusieurs projets d'aménagement des espaces verts de la commune sont prévus, comme la création de talus, la finalisation de l'aménagement

du cimetière, la plantation d'arbres, l'acquisition d'un robot tondeuse ou d'une serre au service technique.

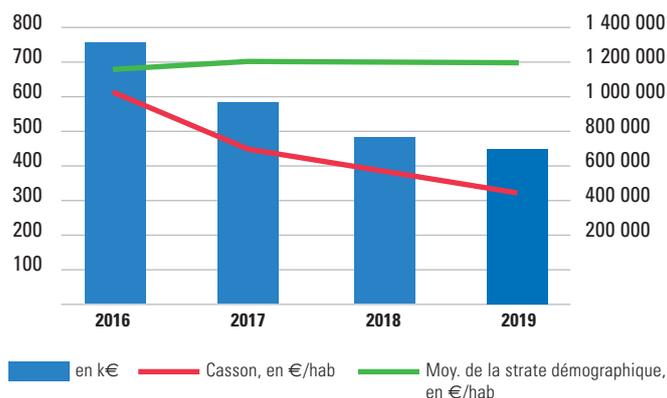
## Dette restante

### Le saviez-vous ?

Depuis 2015, la commune continue de se désendetter. En 2019, la dette par habitant s'élève à un peu plus de 300€/habitant. En comparaison, la moyenne de la dette pour les communes appartenant à la même strate qu'à Casson (population située de 2000 à 3500 habitants) s'élève à 702€.

Le désendettement de la commune permet ainsi de libérer des capacités, qui permettront, le moment venu, au budget communal d'absorber à nouvel emprunt structurant.

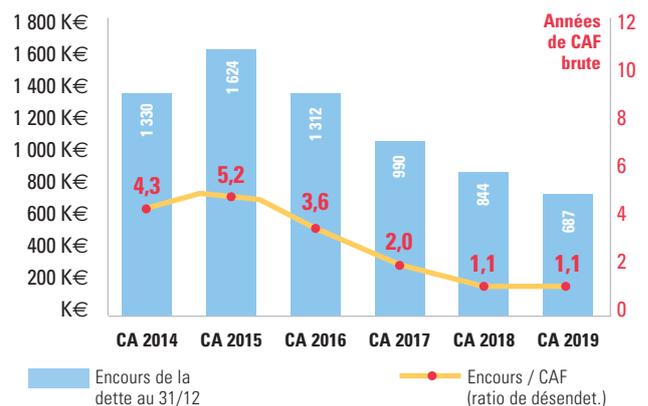
#### Encours de dette / hab



### La CAF : c'est quoi ?

La CAF, ou Capacité d'autofinancement, désigne l'ensemble des ressources internes générées par la commune qui permet d'assurer son financement.

Elle s'est sensiblement améliorée sur la période 2009 / 2019, permettant de réaliser des investissements importants sans avoir de recours systématique à l'emprunt. Elle permet d'envisager en 2020 le recours à l'emprunt pour le financement de la salle polyvalente



## COVID-19 Mobilisation des services municipaux

### Activité des services municipaux

Depuis le 2 juin, l'accueil de la Mairie a retrouvé ses horaires habituels :

- Le lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le mardi et jeudi : de 9h à 12h

Le bureau d'accueil est équipé de plexiglass et du gel hydro alcoolique est à disposition des usagers. Il est demandé aux usagers de venir équipés d'un masque.

Les sacs jaunes sont à nouveau disponibles librement à l'accueil de la Mairie.

Durant la période de confinement, une astreinte technique a été mise en place pour veiller au bon fonctionnement des bâtiments et des espaces publics lorsqu'ils n'étaient pas utilisés.

### Services enfance

Les premiers jours d'école ont permis aux services enfance d'appréhender concrètement les nouvelles mesures sanitaires au sein de l'école, lors de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire. La fourniture des repas a redémarré le lundi 8 Juin, et le service périscolaire s'est progressivement remis en place depuis le 11 mai, en lien avec l'ouverture des écoles.

Toutes les réservations antérieures à la crise sanitaire ont été annulées. Depuis le 8 juin, les repas sont facturés selon le règlement en vigueur.

L'ouverture normale des services a été possible le 22 juin suite aux annonces du Président de la République du dimanche 14 juin. L'ensemble des enfants a donc pu être accueilli dans des conditions quasiment normales, dans le respect d'un protocole sanitaire allégé.

### Réouverture de certains espaces publics

Depuis le 2 juin il est à nouveau possible d'utiliser certains bâtiments communaux ainsi que les espaces publics pour une activité associative en respectant les règles définies par le gouvernement.

Le nettoyage des locaux a été adapté. Les règles sanitaires ont été affichées dans les locaux utilisés.

### Forum des associations

Compte tenu de la situation et des obligations communales, il n'y aura pas de forum des associations organisé par la commune, en 2020. Il était traditionnellement organisé en juin de chaque année.

Par ailleurs, les modalités d'adhésion aux associations pourront être relayées sur les différents supports de communication de la commune, à la demande des associations.

### Communication

La communication municipale s'est adaptée durant la période de confinement. Le dernier «Casson Express» a été distribué juste avant le démarrage de la période de confinement. L'actualité a été profondément bouleversée depuis cette date.

Pour rester au plus près de l'actualité et tenir informé les Cassonnais des mesures sanitaires et de leur adaptation sur la commune, les élus municipaux ont utilisé les outils de communications existant en créant deux pages dédiées :

1/ Une page d'information continue sur le site [www.casson.fr](http://www.casson.fr) qui permet de diffuser des brèves, elles-mêmes relayées sur la page facebook de la commune, sur l'application My Casson et parfois sur le panneau lumineux situé devant les commerces.

2/ Une Foire Aux Questions (FAQ) réactualisée régulièrement sur le site [www.casson.fr](http://www.casson.fr). Une trentaine de questions ont été posées et ont été régulièrement mise à jour pendant le confinement. On pouvait retrouver des interrogations telles que : « Je souhaite accéder à mon jardin partagé, quelle case dois-je cocher sur l'attestation de déplacement ? », ou « Est-ce que les sacs jaunes sont ramassés ? » ...

### Exonération des loyers

Les élus du Conseil Municipaux ont voté une exonération des loyers de la maison médicale pour les professionnels qui n'ont pas pu exercer dans leur cabinet durant la période de confinement.

Cette exonération a été appliquée au mois d'avril dernier. ▶



Bureau d'accueil de la mairie

## COVID-19 Période électorale transitoire

**L'instance municipale Cassonnaise a connu dans plus de 30 000 communes de France, connu une période transitoire.** Particularité du dernier vote qui a permis l'élection d'une nouvelle liste composée de nouveaux et d'anciens conseillers sans lui fournir de statut officiel. Situation inédite, surprenante que l'ensemble des élus (précédents et actuels) a voulu gérer

collectivement en se répartissant les actions volontaires et officielles de solidarité, d'écoute, d'attention et de disponibilité. Assurer et poursuivre la mission d'élus sans discontinuer, en faire une priorité au quotidien grâce au pluralisme d'expressions, rendu possible par les visioconférences et les échanges sur les réseaux sociaux. L'actualité récente a permis aux nou-

veaux élus de s'organiser afin d'assurer une démocratie locale adaptée aux enjeux de la commune « visant, entre autres, à faire évoluer la participation citoyenne ». Cette temporisation rendue obligatoire n'a fait que renforcer l'envie de se mobiliser, d'agir dans l'intérêt de tous. ▶

## COMMISSION CADRE DE VIE

### Acquisition d'un robot de tonte

**La commune de Casson s'oriente une fois encore vers le développement durable. En février dernier, les élus municipaux et les agents des espaces verts ont installé un robot de tonte au terrain de football.**

Après plusieurs jours de réglage, il fonctionne désormais en vitesse de croisière. Ce robot électrique évitera ainsi l'utilisation de carburant et réduira de ce fait l'émission de CO2. Un câble souterrain permet alors de délimiter la surface de tonte. L'appareil a des capteurs qui détectent les obstacles importants. Néanmoins, les petits obstacles comme les filets de foot ou les petits matériels ne sont pas détectés par le robot. Les lames sont sensibles et peuvent très vite se détériorer. Il a été demandé aux utilisateurs de laisser place nette en quittant le terrain de foot, afin de faciliter l'intervention du robot.

Ce nouveau matériel est également équipé d'un traceur GPS, permettant de dissuader le vol du robot.

Distribué par l'entreprise RAMET à Vigneux-de-Bretagne, l'investissement de ce robot qui s'élève à environ 15000 € (installation comprise), sera rapidement amorti par l'économie de carburant, et du temps passé

par les agents du service espaces verts.

Les tontes d'un tel terrain nécessitent près de 33 heures de travail par an. Pour la municipalité, l'enjeu ne se situe pas dans le remplacement de

l'homme par la machine mais plutôt d'utiliser la main-d'œuvre à meilleur escient. Avec l'utilisation croissante du terrain de foot, notamment depuis l'entente du club de football avec celui de Sucé sur Erdre, les besoins d'entretien croissent. Les agents passaient du temps à tondre, mais également à défeutrer ou à fertiliser le terrain. Pour le responsable du service technique, Clair GUIFFAUD, « si l'activité du club de foot augmente, le temps économisé à ne plus tondre sera redéployé à entretenir le terrain 2 ou 3 fois par an. L'objectif est que ce terrain puisse absorber les heures d'utilisation sans se dégrader »



### « Désherbage à gouttelettes » ? Une nouvelle technique de désherbage

**Vous avez remarqué l'intervention en date du 18/06/2020 de l'entreprise IDVerde pour l'entretien des massifs du Clos du Plessis et de la Place Montréal.**

Vous êtes nombreux à vous être étonnés de cette nouvelle technique appelée « désherbage à gouttelettes ». Aussi appelée désherbage à gouttelettes d'eau chaude voire désherbage vapeur, cette méthode permet de désherber de manière efficace et écologique car elle ne nécessite aucun pesticide.

Le fonctionnement du désherbage à eau chaude est simple : l'eau est chauffée à 115/120 °C puis est pulvérisée sur les herbes indésirables.

Ces dernières sont alors victimes d'un choc thermique et sont détruites sans atteindre les plantes voisines. Pour répondre aux inquiétudes de certains passants, il s'agit uniquement d'eau chaude.

Cette innovation fait déjà ses preuves dans les 9 communes d'Orée d'Anjou, Ancenis et Montoir de Bretagne pour ne citer qu'elles.

Si la première passe donne un résultat peu satisfaisant visuellement (« *salade bouillie* »), les résultats sont probants à partir du troisième passage.

Cette technique est en phase avec l'implication de notre commune dans une politique écologique pour une gestion de la commune dite « *Zéro-Phyto* »

### Travaux route de Nort-sur-Erdre

Au cours du mois de juin la seconde entrée de bourg sur l'axe de la départementale 26 a été sécurisée par un plateau surélevé, celui-ci se trouve au carrefour entre la rue des Ardillaux et la route de Nort sur Erdre. Les travaux se sont déroulés du 15 au 19 juin, pendant cette période toute la circulation a été coupée sauf accès riverain.

Désormais grâce à cet aménagement ce sont les deux entrées de bourg, sur l'axe principal traversant la commune, qui ont été sécurisées pour les Cassonnais



## COMMISSION CADRE DE VIE

### Travaux route de Sucé-sur-Erdre

Dans la poursuite de la création d'un cheminement sécurisé aux abords de la départementale 37, un plateau surélevé a été réalisé entre la rue du château et la route de Sucé-sur-Erdre. Une traversée pour rejoindre le village de la Prée Neuve a également été réalisée.

Les travaux se sont déroulés en avril et mai dernier, ceux-ci avaient été décalés à la suite du confinement. La circulation a été maintenue en alternat par un feu de signalisation. Désormais l'entrée de bourg se fait à 30km/h.

Cet aménagement a également permis de débiter la liaison douce entre Sucé-sur-Erdre et Casson. Désormais une signalisation au sol indique le cheminement sécurisé, ainsi que qu'une estimation du temps de liaison. N'hésitez pas à vous mettre au défi. ▶



## COMMISSION EDUCATION, ENFANCE JEUNESSE

### Multi-accueil Paprika

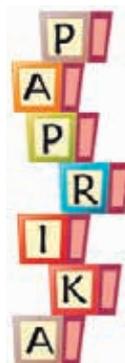
Le multi-accueil Paprika accueille les enfants de 2 mois et demi à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, de façon régulière ou occasionnelle.

L'équipe de Paprika est composée de 5 professionnelles petite enfance : 3 CAP Petite enfance, 1 auxiliaire de puériculture et une éducatrice de jeunes enfants responsable de structure.

Nous accueillons les enfants au sein d'une petite collectivité, où nous recherchons le respect du rythme de chaque enfant, et l'accompagnons

dans son développement et l'acquisition de son autonomie. Nous proposons aux enfants des espaces de jeux et d'éveil permettant le jeu libre et la libre exploration.

Pour l'année 2020 nous avons prévu l'aménagement d'un petit potager pour le printemps. Cet aménagement est reporté à l'automne. Les enfants pourront préparer des bulbes pour les premières floraisons de fin d'hiver.



Nous attendons avec impatience le partenariat avec la bibliothèque, et la mise en œuvre de la commission parents.

Cet été le Multi-accueil sera fermé du 01 au 24 août inclus. Pour la rentrée de septembre 2020, les places d'accueil réguliers sont toutes pourvues. Les accueils occasionnels seront possibles les mercredis.

**Pour nous contacter : paprika@vyv3.fr  
02 85 54 29 15 ▶**

## COMMISSION COMMUNICATION ET RELATION À LA POPULATION

### Recensement 2021

A l'initiative de l'Insee une opération de recensement sur l'ensemble de la commune aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la commune que **les petits et les grands projets qui vous concernent pourront être pensés et réalisés.**

Nous remercions toutes les personnes susceptibles d'être absentes pendant cette période de se manifester auprès de la mairie de Casson au plus vite pour vous permettre de participer malgré tout.

**De plus amples informations vous seront fournies dans le courant du 3<sup>e</sup> trimestre 2020**

### Interview :

#### Maud MAISONNEUVE et Nicolas RETIÈRE, les nouveaux propriétaires de la Boulangerie

##### • D'où venez-vous ?

Nous venons de Sucé-sur-Erdre, où nous avons fait construire il y a deux ans. Nous avons tous les deux douze ans d'expérience dans notre métier. Nous nous sommes rencontrés quand nous travaillions à « La petite boulangerie » à Nantes. Maud était sur le marché de Talensac et Nicolas sur la place St Félix. Nicolas a également travaillé en tant que pâtissier chez Guerlais et Carli à Nantes et d'autres petites pâtisseries.

Dans ce couple de gérant, il y a donc Maud diplômée en Boulangerie avec une mention pâtisserie et Nicolas, diplômé en pâtisserie.

##### • Pourquoi avoir choisi Casson ?

Après notre installation à Sucé sur Erdre nous ne voulions pas d'une boulangerie qui disposait d'un logement. Nous voulions garder notre maison afin de pouvoir déconnecter et distinguer notre vie professionnelle et personnelle. On voulait séparer les deux et du fait qu'à Casson il n'y avait pas d'appartement, que c'est à 5 minutes... et que ça soit en vente surtout, c'était l'occasion !

##### • Quel a été l'impact du confinement ?

Du fait du confinement, notre installation a été décalée d'un mois et demi, nous devons reprendre l'activité début avril et cela s'est fait, fin mai.

##### • Racontez-nous votre arrivée ? une anecdote ?

Nous n'avons pas encore d'anecdote. Par contre nous apprécions de travailler dans un environnement convivial qui génère moins de stress pour nous, contrairement à nos précédentes expériences dans une grande métropole. En effet, les habitants comprennent que nous avons besoin d'un temps d'adaptation avant de les satisfaire pleinement.

Cela renforce notre volonté de bien faire, de faire preuve de rigueur comme on nous l'a enseigné et comme nous souhaitons le transmettre à notre équipe.

##### • Quels sont vos effectifs ?

Nous sommes une équipe de 5 personnes. Nous-mêmes, gérants Nicolas, pâtissier et Maud, boulangère ainsi que Mattéo qui est le nouveau



Sont absents de la photo, Mathéo, Mathieu et Nathalie afin de respecter les gestes de distanciation.

boulangier, Mathieu qui finit son CAP en apprentissage de deux ans et Nathalie à la vente.

##### • Une info à partager ?

Nous fermerons la boulangerie en Août pour 10 jours : du 10 au 19 août. Nous ferons des travaux pendant cette période, afin de réorganiser l'espace de vente, le faire à notre image et nous approprier le lieu.

La boulangerie va également changer de nom, elle s'appellera prochainement Boulangerie Noémie, en honneur à notre petite fille.

##### • Un mot pour la fin ?

Dans l'ensemble nous sommes contents, cela se passe bien et nous avons reçu un bon accueil !

##### Boulangerie Noémie

Horaires : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi : 6h30/13h et 15h/19h30

Fermée le Mercredi

Dimanche : 7h/13H ▶



#### Installation à Casson : une nouvelle entreprise a été créée en 2020

Monsieur LEBEAU Mathieu, habitant sur la commune depuis près de 10 ans, a créé son entreprise de services à la personne sur Casson. Il a débuté son activité le 4 mai dernier. LEBEAU JARDIN SERVICE intervient pour des travaux de particuliers, de type tonte, taille de haies et arbustes, débroussaillage, bêchage, plantation... Les prestations de Monsieur LEBEAU sont exclusivement réservées aux particuliers.

Coordonnées : 06.30.02.51.95 ou par mail à [lebeaujardinservice@gmail.com](mailto:lebeaujardinservice@gmail.com) ▶

**LEBEAU JARDIN SERVICE**

## ÉCOLE MONTGOLFIER

### Les projets de l'école

Malgré une année très particulière, quelques projets ont pu voir le jour :

#### • Le projet émotions en CP :

Les élèves ont travaillé dès le mois de septembre et jusqu'au mois de mars (moment du confinement) sur les émotions.

Ils ont décliné les émotions en DANSE (un cycle de 7 séances avec une intervenante qui a permis d'exprimer la colère, la joie, la peur ou la tristesse, seul ou à plusieurs, à partir de musiques très différentes) en LITTÉRATURE (lecture de nombreux albums, échanges oraux, verbalisations et justifications des émotions, production écrite et utilisation de l'ordinateur par les élèves pour aboutir à la réalisation d'un livre où chaque élève avait sa propre page) en ARTS PLASTIQUES (observations des émotions dans l'art, réalisation de portraits, de masques, étude de Klee et de masques africains et japonais).



Pour partager tout ce travail un MUSÉE DES EMOTIONS a été constitué dans le couloir devant la classe.

#### • Les ateliers de Noël

Le jeudi 19 décembre l'école a vibré au rythme des ateliers de Noël.

En petite et moyenne section, afin de faciliter l'entraide pendant ces ateliers, nous avons mélangé les classes de petite et moyenne section ainsi que les classes de grande section et CP.

Pendant ces ateliers les élèves ont chacun réalisé une décoration de Noël, ils ont aidé à la confection du goûter de Noël et ils ont également partagé un moment de jeu de société et de lecture offerte par les parents.

Les enfants ont particulièrement apprécié ces instants, d'autant plus les temps partagés avec les parents présents.

#### • CE1



Comme chaque année les CE1 ont eu une intervention sur le compostage proposée par la CCEG avec l'association Compostri. Les élèves sont ainsi sensibilisés sur ce qui peut être compostable ou non, ils découvrent et observent les petites bêtes que

l'on y trouve pour comprendre leur rôle. C'est un atelier riche et très interactif, très apprécié des élèves.

#### • CM1

Les élèves de CM1 ont bénéficié de deux interventions du GAB (Agriculteurs Bio de Loire Atlantique) pour les sensibiliser à notre façon de consommer en découvrant dans un premier temps les modes d'alimentation à travers le monde, puis en participant à un jeu sur la gestion des ressources naturelles. Malheureusement, la 3<sup>ème</sup> étape, la visite d'une ferme bio n'a pas pu avoir lieu.



Comme chaque année, les CM1 ont aussi pris part à une animation sur le tri sélectif des déchets proposée par la CCEG ; de même, la visite du centre de tri de Treffieux a été annulée.

En février, ils ont également assisté au spectacle « L'Appel de dehors » programmé par les échappées culturelles de la CCEG : l'histoire d'une jeune citadine irrésistiblement attirée par les montagnes qui l'entourent.

#### • CE2

La classe de CE2 s'est déplacée à Nantes fin janvier pour visiter le quartier du château et de la cathédrale et surtout assister à un concert de musique classique à l'occasion de la folle Journée de Beethoven. Nous avons écouté l'orchestre Concerto Budapest jouer trois symphonies composées par cet artiste, dont la Symphonie n°5. Quel moment inoubliable !



Si vous souhaitez en apprendre davantage sur cet artiste, enfant prodige dès l'âge de 8 ans et devenu sourd à l'âge de 30 ans, vous pouvez regarder les courtes vidéos faites par telenantes où l'on apprend par exemple que la lettre à Elise serait vraisemblablement une lettre à Thérèse : <https://www.telenantes.com/emission/la-folle-minute-de-beethoven>

La classe a participé à un concours de scrabble, deux élèves ont été sélectionnés pour les finales départementales.

#### • Le jardin de l'école

Nous continuons à faire vivre notre jardin créé l'année dernière.

Cette année, nous avons semé des mélanges de fleurs





## • Les chorales de l'école

Malgré des rencontres qui n'ont pas pu avoir lieu, les élèves de la grande section au CM2 ont participé aux trois chorales de l'école. Une répétition a eu lieu en présence du pianiste.

## INSCRIPTIONS :

Pour inscrire votre enfant, présentez-vous en mairie pour une pré-inscription puis prenez rendez-vous à l'école en téléphonant au 02 40 77 63 82, vous pouvez laisser un message sur le répondeur, nous vous rappellerons.

Lors de ce rendez-vous, la directrice, Madame Laurence Mérel, vous fera visiter l'école et répondra à toutes vos questions.

Munissez-vous :

- Du récépissé donné par la mairie
- De votre livret de famille
- Du carnet de vaccination de votre enfant

## E PRIMO

Nous nous félicitons d'avoir mis en place cet environnement numérique de travail en septembre.

Son fonctionnement a pris son essor dans un contexte sanitaire très particulier.

La communication avec les familles grâce au carnet de liaison numérique, à la messagerie ou aux actualités est grandement facilitée

L'école à distance a bien fonctionné par l'intermédiaire du cahier de texte ou du blog de chaque classe ▶



## ÉCOLE SAINTE-ANNE

Traditionnellement, à cette période, nous faisons le bilan des projets vécus et nous en faisons part aux cassonnais via ce bulletin municipal. Malheureusement, cette année, en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, tous les projets et sorties ont été annulés : la kermesse, la classe de mer, les sorties pédagogiques, l'édition du conte écrit par les élèves, les rencontres sportives...et la liste est encore longue !

Le confinement a malgré tout été une période riche en échanges

puisque les enseignantes ont su créer un lien avec les élèves et leurs parents. L'école à la maison a pu se faire grâce aux visioconférences, aux programmes envoyés chaque semaine, aux nombreux échanges téléphoniques ou par mail. Nous recevions chaque jour beaucoup de photos de nos élèves en situation d'apprentissage ou simplement des photos pour montrer son quotidien et ces échanges ont permis de garder le contact et l'espoir de se revoir vite !



Le retour à l'école s'est fait frileusement dans un premier temps puis de façon assez massive ensuite. Les gestes barrière sont complètement intégrés et respectés et même si les classes ont changé de visage, même si le contenu des cours est modifié, même si la pédagogie est différente, les enfants sont ravis d'être



de nouveau au sein de leur école et la font revivre. Leurs sourires et leurs cris ont envahi l'espace pour le plus grand bonheur de l'équipe éducative !

Une bataille est gagnée ▶

### Rappel inscriptions :

Les inscriptions sont toujours ouvertes alors n'hésitez pas à prendre contact avec la Directrice, Anne Dalibert au 02 40 77 60 11 ou par mail : [ec.casson.ste-anne@ec44.fr](mailto:ec.casson.ste-anne@ec44.fr)

Anne et son équipe vous souhaitent de très belles vacances d'été en attendant de vous retrouver en septembre à l'école !

## ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

### APEL

L'Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne est un groupe de parents très actif qui a pour but de dynamiser l'école grâce à des événements comme le pique-nique de rentrée, l'organisation de la photo scolaire, les portes ouvertes en partenariat avec l'OGEC et le traditionnel marché de Noël.

Diverses ventes viennent également ponctuer l'année.

L'argent récolté permet de financer la sortie scolaire et de soutenir les projets pédagogiques portés par l'équipe enseignante.

#### Une année de transition

L'année 2019/2020 fut une année de transition. En effet la présidence de l'association va changer à partir de la rentrée 2020.

Mme Klervie Le Grouyère deviendra après l'assemblée générale la nouvelle présidente de l'APEL Ste Anne. Elle sera entourée de la même équipe que les années précédentes.

Les actions se poursuivront avec une nouvelle dynamique.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour l'association.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer l'association :

Apelsaintanne44390@gmail.com ▶



### APEM

## Des nouvelles de l'APEM, l'Association des Parents d'élèves de l'École Montgolfier.



Le 13 décembre, nous organisons pour la seconde fois les Ateliers de Noël de l'APEM.

Cette nouvelle édition a été un succès. Enfants et parents ont partagé de sympathiques moments autour de leurs créations. L'arbre à vœux s'est habillé de jolis messages et le père Noël était au rendez-vous pour le plaisir des petits et grands.

En cette période exceptionnelle et malgré l'absence de la fête de l'école, l'équipe de l'APEM a tenu à maintenir la distribution de cadeaux de fin d'année scolaire. Nos écoliers verront ainsi leurs efforts valorisés.

Nous vous donnons rendez-vous le jour de la rentrée pour le café d'accueil dans

la cour de l'école si les conditions sanitaires le permettent.

Notre programmation événementielle 2020/2021 reste sous réserve. Nous vous tiendrons informés.

La première réunion est programmée mardi 29 septembre à 20h30 et l'Assemblée Générale, le jeudi 8 octobre à 20h30, pour l'élection du nouveau bureau.

On vous dit à bientôt. Nous vous rappelons que tout le monde est bienvenu.

Bel été à tous

Encore BRAVO aux enfants, parents et enseignants ▶

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### CASSON MON PAYS

## Samedi 19 et Dimanche 20 septembre : journées européennes du patrimoine avec Casson mon pays.



#### La route du sel et le grand parcours des métiers d'art passeront par Casson

C'est à ces dates que Casson mon pays a choisi de reprendre le chemin après des semaines de confinement où tous les rendez-vous s'annulaient.

#### Grand parcours des métiers d'art :

Tout au long des 2 jours, un projet d'expositions-ventes sera mené en partenariat avec Iles communes de Casson et Sucé-sur-Erdre : Enlumineurs, ébénistes, rémouleurs, teinturiers et feutriers, selliers, maroquiniers, mosaïstes ... occuperont des échoppes improvisées dans tous les recoins des deux bourgs pour « faire savoir leur savoir-faire ». On pourra s'exercer, l'outil en main, conseillé par un artisan local.

A Casson, un circuit balisé permettra de visiter 6 ateliers en pleine création. Sur le chemin, toutes les anciennes vitrines seront à nouveau évoquées : sabotier, maréchal-ferrant, modiste, cabaretière, amouleur, cocassière, autant de boutiques qu'il y avait de maisons dans les rues et ruelles du bourg.

#### Le sel dans nos campagnes :

Le samedi, une autre découverte ne manquera pas de saveur : c'est celle de la fantastique histoire du sel. Pour l'évoquer, nous avons fait appel à nos amis de Batz sur Mer, d'Héric, de Grandchamp des Fontaines et bien sûr de Cas-

son.  
« Il était une fois un petit grain tout blanc né de l'alchimie entre le soleil, la mer et l'homme. Ce

dé presque magique cristallisait bien des passions, assaisonnait bien des recettes, soignait bien des maux, conjurait bien des sorts... Du marais au saloir, du saloir à l'assiette, la route du sel menait le colporteur au plus profond de nos campagnes, faisant fi du gabelou pour livrer le précieux cristal de mer... » C'est cette grande histoire qui vous sera contée, pleine de sel... et loin d'être finie.

#### Rendez-vous samedi 19 septembre, 15 heures, salle municipale.

Tout public (même si certaines anecdotes sont un peu salées) - Entrée gratuite - Durée 1h30

Avec Casson mon pays, notre passé se dé-confine pour mieux enchanter notre avenir ▶



## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### EMI

#### Inscriptions 2020-2021 à l'école de musique intercommunale.

Si l'EMI a dû fermer ses portes devant la crise sanitaire, les enseignants et bénévoles de l'association préparent désormais la rentrée.

C'est avec grand plaisir et des nouveautés que nous vous accueillerons. Vos jeunes artistes auront la possibilité de découvrir le saxophone et la clarinette qui enrichiront notre formation et nos futurs concerts...

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent sur notre site internet : <http://ecoledemusique-emi.com>

Ouvrez grandes vos portes..... à la musique !!! ▶

### COMITÉ DES FÊTES

Dans le but de renouveler ses idées et ses membres le Comité Des Fêtes s'est mis en pause une année ; Dans le but de le relancer, nous vous proposons de nous rejoindre avec vos idées, votre dynamisme et bien sûr vos bras pour partir sur de nouveaux projets.

Une réunion sera organisée en Septembre. Nous diffuserons la date sur Facebook, site internet et mairie.

**N'hésitez pas à nous contacter par mail [cd-f-casson@gmail.com](mailto:cd-f-casson@gmail.com) ou par téléphone, Armel au 06 17 14 04 97 ▶**



comité des fêtes  
—Casson, Loire-Atlantique—

### TRAC

#### Saison 2019 - 2020 du TRAC : pas de représentations malgré la motivation de tous les acteurs



L'arrivée du printemps est normalement synonyme de représentations pour le TRAC. Malheureusement, comme tous, nous avons été impactés par le virus du Covid19. En effet, la troupe jeunes, composée de 23 enfants, devait se produire devant vous le lendemain de la fermeture de la salle municipale et du confinement. Et la troupe adultes devait jouer 15 jours après.

Après une longue réflexion, nous avons été dans l'obligation de renoncer à vous présenter le travail des deux troupes. Tous les acteurs s'étaient pourtant, comme toujours, beaucoup investis dans ces spectacles !

A la prochaine rentrée, quelques acteurs ont décidé de ne pas poursuivre l'aventure avec le TRAC. Merci à eux pour leur engagement et leur enthousiasme.

Evidemment, nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux acteurs. Donc, si vous souhaitez rejoindre la troupe, vous pouvez nous contacter sur le mail du TRAC pour venir nous rencontrer !

Lorsque nous reviendrons l'année prochaine, les troupes adultes et jeunes compteront sur votre présence pour venir nombreux nous soutenir et nous applaudir.

**Pour nous contacter : [traccasson@gmail.com](mailto:traccasson@gmail.com) / 07 81 51 94 60 ▶**

### ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POLYGLOTTE



La vie reprend son cours, les formules de cours de langues sont repensées pour tenir compte des exigences sanitaires avec des groupes plus restreints. Un test de niveau de départ reste indispensable pour constituer des groupes homogènes.

Les journées PORTES OUVERTES se dérouleront au centre Polyglotte vendredi 11 septembre de

10h à 12h et 15 à 19h et samedi 12 septembre de 10h à 13 h., lundi 14 septembre sur RDV

Pour les enfants à partir de 6 ans, le Kids' club propose ses activités en anglais le mercredi après-midi ou sous forme de stages avec Adina, formatrice anglaise.

Les salariés peuvent mobiliser leur CPF avec le passage d'une certification en fin de formation,

se renseigner du budget disponible sur son espace individuel sur [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr). Prendre un RDV avec le responsable formation pour test et montage du dossier.

**Renseignements : POLYGLOTTE 2 Bis Place du Champ de Foire 44390 NORT-sur-ERDRE  
tél : 02 40 72 12 71 / [www.centre-polyglotte.eu](http://www.centre-polyglotte.eu)  
[contact@centre-polyglotte.eu](mailto:contact@centre-polyglotte.eu) ▶**

## MOI TOUT SEUL !

**Moi Tout Seul est une association créée pour les parents et assistantes maternelles de jeunes enfants non scolarisés.**

Nous leur proposons de participer à une séance de motricité qui se déroule dans la salle de sports de Casson le lundi matin hors vacances scolaires de 10h15 à 11h15.

Nous leur mettons à disposition un parcours formé de tapis, caissons, poutre, tunnel où ils peuvent sauter, gambader, escalader.

Ils peuvent également jouer avec des balles et anneaux aux différents touchers et profiter des jouets à tirer.

Cette année, nous comptons 20 adhérents.

**Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de contacter Karine au 06 83 41 98 98 ▶**



## BIBLIOTHÈQUE

**Horaires d'ouverture de la bibliothèque :**

**Mercredi 15h30-17h30**

**Samedi 10h30-12h00**

**Dimanche 10h30-12h00**

### **Votre inscription**

Votre carte est individuelle et gratuite, elle vous permet d'emprunter 15 documents sur l'ensemble des 11 bibliothèques de la CCEG, pour une durée de 3 semaines :

- 10 documents imprimés (livres, revues, prêt numérique...)
- 2 DVD
- 2 CD
- 1 jeu

Les bibliothèques inscrites dans le dispositif de la carte unique sont : Casson, Fay de Bretagne, Grandchamp des Fontaines, Héric, Notre Dame des Landes, Petit Mars, Saint Mars du Désert, Suced sur Erdre, les Touches, Treillières, Vigneux de Bretagne,

Pour cela votre inscription reste obligatoire dans la bibliothèque de votre lieu de résidence.

### **UNE REPRISE PAR ETAPE DE NOS ACTIVITES**

Après la période de confinement la bibliothèque a progressivement repris ses activités

#### **Le retour des documents**

Dans un premier temps nous avons organisé du 10 au 21 juin le retour des livres empruntés avant la période de confinement. Les documents rendus à la bibliothèque sont mis en quarantaine 10 jours avant d'être à nouveau mis à la disposition des lecteurs.

#### **Mise en place du drive**

Nous avons ensuite à partir du mercredi 24 juin mis en place un « drive » pour vous permettre d'emprunter les documents, ce service reste en place jusqu'à ce que nous puissions à nouveau vous accueillir dans les locaux de la bibliothèque.

Fonctionnement du drive :

- Réservation :  
en ligne : [www.livreetlecture-cceg.net](http://www.livreetlecture-cceg.net)  
par mail : [bibliotheque@casson.fr](mailto:bibliotheque@casson.fr)  
par téléphone : 02 40 77 63 23

#### • Retrait des documents :

Le retrait des documents sera possible aux heures habituelles d'ouverture le mercredi pour les demandes effectuées au plus tard le dimanche soir précédent, et le week-end pour les demandes effectuées au plus tard le mercredi soir précédent.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site de Casson ainsi que celui de la CCEG en sélectionnant la bibliothèque de Casson.

Si vous n'avez pas internet vous pouvez nous contacter aux heures habituelles d'ouverture

#### **Une reprise de nos animations**

Depuis le 15 mai, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque a le plaisir de travailler avec Jérôme VALADIE, bibliothécaire qui proposera des animations aux jeunes cassonnais dès que cela sera possible, dans le respect des règles sanitaires ▶

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### AS CASSON FOOTBALL

Comment ne pas commencer ce bilan de fin de saison sans exprimer un grand merci à tous suite à la crise sanitaire que nous avons traversée. Cette période nous a rappelé l'importance du mot collectif comme sur les terrains de foot que nous aimons tant fouler. L'ensemble des membres du conseil d'administration et de l'association remercie et soutient toutes les personnes qui étaient en premières lignes ou qui ont été impactées par cette pandémie qui nous a mis à rude épreuve.

La cohésion du collectif est bien le mot de cette fin de saison à l'AS Casson. Le bilan sportif pour le club est positif malgré cette période délicate. L'équipe senior qui a été recrée au début de la saison 2016/2017, s'est depuis construite et façonnée saison après saison et cette année nous sommes fiers et heureux d'annoncer la montée en 4<sup>ème</sup> division de cette dernière. Merci à tous ceux qui depuis quatre ans nous accompagnent dans ce défi. La frustration est grande sur cette fin de saison, les joueurs étaient sur une belle dynamique, qualifiés en 1/8<sup>ème</sup> de finale du Challenge district et second de leur poule au moment de l'arrêt des compétitions. Le club a néanmoins eu la joie d'être récompensé par la décision du district de valider l'accession en division supérieure. Toutes nos félicitations aux joueurs et aux dirigeants de l'équipe.



Cette fin de saison est aussi frustrante pour l'ensemble des personnes bénévoles et jeunes qui n'ont pas pu participer aux différents tournois de fin de saison notamment celui que nous organisons pour les catégories U10 à U13 ou pour lesquels nous participons : mini mondial, mini euro.

La saison 2019/2020 était la première saison de notre union sous forme de groupement jeunes avec le club de Sucé-sur-Erdre, le bilan est très positif et nous travaillons à la préparation de la saison prochaine.



La campagne des licences 2020/2021 est lancée ! Vous trouverez l'ensemble des informations nécessaires sur le site du club. Vous trouverez sur le site internet et les réseaux sociaux du club les différentes informations concernant la reprise. Dès que possible, nous y communiquerons les dates de permanences pour les licences et les modalités pour la saison prochaine. Comme lors des trois dernières saisons, les plus de 30 ans souhaitant pratiquer le football uniquement dans le cadre du plaisir sans compétitions sont les bienvenus au sein de notre effectif loisir.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles et toutes les personnes qui aident au quotidien et tout au long de la saison à faire vivre le football à Casson pour permettre aux enfants qui le souhaitent de continuer de pratiquer leur passion dans leur commune. Merci aux entraîneurs, encadrants, éducateurs, arbitres bénévoles, parents et personnel communal. Merci aussi à tous nos partenaires et sponsors qui nous permettent de réaliser nos différents projets.

Pour conclure, nous tenions aussi à adresser un chaleureux merci à nos traceurs bénévoles ! Car le football ce n'est pas qu'une belle pelouse, qui depuis fin février est maintenant coupée quotidiennement au millimètre (voir encart spécifique sur le robot tondeuse), ou un terrain stabilisé parfaitement hersé, c'est aussi un terrain frappé de lignes blanches qui permettent le respect des règles du jeu. Chaque semaine nos anciens préparent le ou les terrains pour le week-end qu'il fasse chaud ou froid, sous la pluie ou dans le vent... merci à vous.

Le football est une discipline sportive qui permet de développer la cohésion et le travail d'équipe ô combien essentiel dans notre quotidien... Jeunes, adultes, loisirs ou compétiteurs, notre club vous accueillera.

N'hésitez pas à visiter notre site : [www.ascassonfoot.footeo.com](http://www.ascassonfoot.footeo.com) et suivez-nous sur Facebook : AS Casson Football. Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement sur [cassonfoot@gmail.com](mailto:cassonfoot@gmail.com) ▶



## ARTS-MARTIAUX

### Merci aux Cassonnais pratiquant les arts martiaux à Grandchamp des Fontaines

Cette saison 2019/2020 s'est malheureusement stoppée net le 16 Mars, pour cause bien sûr de Coronavirus, comme pour tous les clubs sportifs.

Nous espérons que vous-même et vos familles n'avez pas eu à subir les méfaits de ce virus.

Nous espérons également que nous aurons le plaisir de vous retrouver sur les tatamis en septembre, si les conditions sanitaires nous le permettent.

En ce qui concerne les cotisations, le club accordera une réduction pour les renouvellements de licences, pour compenser le manque d'activité du troisième trimestre. Exceptionnellement l'assemblée générale aura lieu après la rentrée, mais il n'y



Cours de Taïso



Fin du stage de judo

aura pas de remise de ceintures, celles-ci seront remises à la fin de chaque cours.

Malgré cette situation, le club décroche la 25<sup>e</sup> place sur 60 clubs du département.

**Horaires des cours pour la saison 2020 /2021 :**

#### Judo :

Lundi 17h à 18 h (2014)  
18h à 19h (2011/2012)

Mercredi 14h30 à 15h30 (2013)  
15h30 à 16h30 (2015)  
16h30 à 17h15 (2016)  
17h15 à 18h45 (2006 à 2010)  
20h à 21h30 (2005 et avant)

Jeu-di 18h à 19h (2014)  
19h à 20h (2011/2012)

Vendredi 17h30 à 18h30 (2013)  
18h30 à 19h30 (2009/2010)  
19h30 à 21h (2008 et avant)

**Jujitsu :** Mardi et jeudi 20h à 21h30 (à partir de 12 ans).

**Taïso :** Lundi 19h à 20h, Mercredi 18h45 à 19h45 et samedi 9h15 à 10h15 (à partir de 14 ans).

**Qi Gong :** Jeudi 19h à 20h et **Tai Chi Chuan** DE 20H à 21H30 (à partir de 15 ans).

**Karaté :** Mardi de 18h30 à 19h45 et Jeudi de 17h30 à 18h45 (à partir de 6 ans).

#### DATES à RETENIR :

Forum de Grandchamp des Fontaines :  
05 septembre 2020

LOTO à Grandchamp des Fontaines :  
22 novembre 2020 (sous réserve)

Fête de Noël : Vendredi 18 décembre 2020



Groupe de karaté

Président du club :

Jérôme PERION - Tél : 06 08 49 95 37

president@grandchamp-arts-martiaux.com

Référente sur Casson

**Françoise Brassier**

**Tél : 02 40 77 63 31 - 06 84 20 95 40**

**Brassier.francoise@orange.fr**

## RESPIRE CASSON

#### Renseignements et inscriptions :

Bureau : Véronique Gaboriau (présidente), Lénéaïc Villard (secrétaire) et Gaëlle LE GAL (trésorière)

**Email : [respirecasson@gmail.com](mailto:respirecasson@gmail.com)**

**Contact : Véronique au 06 28 34 82 89**



## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### BADMINTON DE CASSON

## POUR CETTE NOUVELLE, TOUJOURS PLUS DE COHÉSION AU BADMINTON DE CASSON

Suite à la crise sanitaire que nous traversons, nous espérons que vous et vos familles êtes en bonne santé et que le confinement s'est bien passé pour vous tous. Depuis mi-mars, sans pratique de sport collectif, vous vous êtes très certainement trouvés de nouveaux talents de pâtissier, de jardinier ou de bricoleur, ... Mais il faut le dire, les plaisirs et les émotions que nous procure le badminton ainsi que les moments de partage et de solidarité qui s'en dégagent, nous manquent !

#### Rétrospective sur une saison 2019-2020, un goût d'inachevé ...

Cette période, difficile pour tous, l'est aussi évidemment pour notre club.

La saison 2019-2020 avait pourtant bien commencé avec notre traditionnel tournoi interne de début de saison en octobre, l'incontournable tirage de la tombola accompagné de la galette des rois ainsi que la fameuse Bad'Chandeleur Night de début février. En décembre 2019, nous avons eu la visite surprise... du père Noël, lors de cette nouvelle animation baptisée pour l'occasion : "Bad Bad Noël".

Un vent de nouveauté souffle à nouveau sur la saison 2020-2021 avec l'organisation de l'HALLOWINTON NIGHT le 30 Octobre 2020.

Début décembre 2020, nous participerons au Téléthon, en collaboration avec nos voisins et amis badistes de Grandchamps-des-fontaines.

A chaque fois, le succès de ces manifestations renforce la dynamique et la cohésion qui règnent dans notre club et nous motive à proposer de nouvelles idées d'animations.

C'est d'ailleurs l'occasion de remercier et de féliciter tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre l'esprit Bad à CASSON.

Mais comme pour toute association, nous avons malheureusement dû annuler l'ensemble de nos entraînements et de nos manifestations prévus de mars à juin 2020.

Côté Championnats Interclubs, les instances dirigeantes de la FF-BaD ont déclaré la saison 2019-2020 comme « saison blanche ».

#### Tapis rouge déroulé pour la venue du « BadBad Noël »



C'est une première pour le Badminton de Casson : le Père-Noël est venu saluer les enfants badistes, la veille des vacances de Noël. Ce rendez-vous, qui a émerveillé petits et grands restera, à n'en pas douter, dans les annales du Club. Avec une centaine de personnes rassemblées à la salle des sports, le dimanche 19 décembre, le BC a fêté dignement la magie

de Noël. Les adhérents ont en effet pu faire découvrir à leur famille la pratique du badminton tout en partageant un petit-déjeuner. Ils ont pu également repartir avec une photo souvenir avec le Père-Noël. Les jeunes enfants ont été, de plus, agréablement surpris de découvrir que la hotte du « BadBad Noël » n'était pas vide !

#### BAD'CHANDELEUR NIGHT 2020 – Jeux, crêpes et masques

La soirée Bad 'Chandeleur du vendredi 07 février 2020 a de nouveau été un véritable succès. Majoritairement déguisés, environ quarante licenciés de tous les créneaux et de tous niveaux, se sont mélangés sur les terrains pour se rencontrer sportivement tout le



Bad-Chandeleur

long de la soirée. En réconfort, ils ont ensuite partagé les mets et breuvages apportés par chacun des participants ainsi que les crêpes offertes par le club.

#### Le badminton de Casson répond présent pour la saison 2020-2021

La fin de saison est également le moment d'évoquer « l'après » pandémie avec le lancement de la saison 2020-2021. Car oui, le Badminton de Casson est toujours là !

Comme vous, nous avons hâte de venir frapper le volant pour se vi-

#### LES RDV IMMANQUABLES DU BC :

**Du 31 août au 06 septembre 2020** - «Semaine Open Bad »

**Vendredi 25 septembre 2020** - Pot de début de saison et AG

**Dimanche 27 septembre 2020** - Tournoi Interne

**Du 17 Octobre au 25 Octobre 2020** - Opération « Un smash contre l'AVC

**Vendredi 30 Octobre 2020** - Soirée Hallowinton Night

**Début décembre 2020** - «Téléthon avec Bad Grandchamps-des-fontaines»

**Dimanche 20 Décembre 2020** - BadBad Noël

**Dimanche 10 Janvier 2021** - Journée Portes Ouvertes au BC

**Samedi 25 Septembre 2021** - 10 ans du Club



*L' équipe-compétition*

der la tête, et « mouiller le maillot » dans un cadre convivial comme il n'en existe pas ailleurs !

Cette période particulière a aussi été propice à la réflexion. Le Badminton de Casson a pris davantage conscience que l'élan de solidarité qu'il conduit depuis plusieurs années doit impérativement se poursuivre. En plus des valeurs sportives, notre sport doit s'inscrire dans une démarche de cohésion sociale et de solidarité.

Afin de prendre en compte le fait que cette saison a été tronquée par la crise sanitaire et que certains badistes et leurs familles peuvent connaître des difficultés financières, le bureau du BC a pris deux décisions importantes concernant les montants des cotisations pour la saison 2020-2021. Tout d'abord, il a été décidé de reconduire les mêmes tarifs d'adhésion qu'en 2019-2020 autrement dit un gel de ceux-ci. D'autre part, pour les adhérents de 2019-2020 qui renouvelleront leur licence pour la saison 2020-2021, le club appliquera une remise de 15 € par renouvellement d'adhésion, quelque soit la classe d'âge. Ce geste fort illustre notre volonté constante de rendre la pratique du Badminton accessible à tous, à un coût raisonnable, et notre esprit solidaire.

Le BC est un club ouvert à tous, enfants, jeunes et adultes qui veulent pratiquer une activité sportive ludique, en famille, en loisir



ou en compétition. On joue tous ensemble, en double, en simple pour les plus courageux ! Les niveaux sont mixés, les expérimentés coachent les débutants ! Les hommes avec les femmes, les plus âgés avec les plus jeunes ! Pas de discrimination chez nous, vive la parité ! Les bruits de volants claquent et les rires résonnent dans la salle de sports lors des séances de badminton !

### **Période estivale et rentrée !**

Pendant la période estivale ! Consultez le site internet pour connaître les créneaux ouverts.

Pour la prochaine saison, vous pouvez dès à présent vous inscrire. Vous pourrez également le faire lors de nos portes ouvertes de la semaine Open Bad du 31 août au 6 septembre. A cette occasion, n'hésitez pas à pousser la porte du gymnase de CASSON pour venir découvrir la pratique du Badminton.

Attention toutefois... l'essayer c'est souvent l'adopter !!

Toutes les informations et formulaires sont disponibles sur notre site internet.

### **Sans eux, rien ne serait possible !**

Le BC remercie tous les partenaires, privés et publics, de leur fidélité et soutien au club.

### **Vous souhaitez en savoir plus ?**

Venez visiter notre site: [www.badminton-de-casson.fr](http://www.badminton-de-casson.fr) et suivez-nous sur Facebook Badminton Casson.

**Besoin de plus de renseignements, contactez-nous sur badminton.casson@laposte.net.**

LE BADMINTON est une discipline sportive qui se pratique bien plus qu'elle ne se regarde alors, n'hésitez plus, venez nous rencontrer ! Vous serez les bienvenus. Jeunes, adultes, en loisir ou compétition, notre club vous accueillera, dans un esprit convivial et solidaire pour partager la même passion : le badminton ▶

## **GYM D'ENTRETIEN - FITNESS**

BRUNO, animateur diplômé, propose des cours de cardio, renforcement musculaire, step, tabata, stretching... dans la bonne humeur !!!

- Le mercredi à CASSON (Espace Triskel) à 19h30 ; à 20h30
- Le lundi à GRANDCHAMP (complexe Cent sillons) à 19h30; à 20h30
- Le jeudi à GRANDCHAMP (complexe Cent sillons) à 19h45; à 20h45

Inscription annuelle : 125 euros (par chèque) ; tarif 2019/2020 ; tarif dégressif en janvier et avril

L'effectif de cette saison s'est maintenu. Mais à l'heure de l'impression de cet article, je n'ai aucune nouvelle quant au maintien des cours pour l'année prochaine. N'hésitez pas à me contacter... ▶

**Contact : Estelle ROBERT fele2806@gmail.com**



## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### JEUX BRETONS

## Du nouveau chez les Jeux Bretons

Le Conseil d'Administration de l'association des Jeux Bretons s'est réuni le 12 février 2020 et a procédé à la répartition des rôles du bureau et des commissions :

#### Le bureau :

Présidente : Nadège Leray	Vice-Président : Cyrille Vinet
Secrétaire : Céline Vinet	Secrétaire adjointe : Aline Leguen
Trésorier : Arnaud Letinturier	Trésorier adjoint : Maxence Potiron

Les commissions :

Communication : Joann Briand, Olivier Cézard  
Sportifs : David Colas, Jacques Potiron, Corentin Bonraisin  
Intendance : Fabrice Bource, Jean-Michel Vaguenez, Jacques Potiron  
Sponsoring : Jean-Michel Vaguenez, Jacques Potiron  
Location : Fabrice Jouneau, Fabrice Bource

Les Jeux Bretons ont continué l'entraînement individuel pendant la crise sanitaire en attendant le retour des entraînements collectifs.

Cette année sera marquée par le changement de salle. Ainsi nous pourrions nous entraîner dans de meilleures conditions et accueillir des nouveaux sportifs. N'hésitez pas, la porte est ouverte à toutes et à tous !

Après l'annulation du Championnat de France (mai 2020), nous nous



Championnat du Monde à Cap Town - équipe de France masculine



Tournoi de tire à la corde à Casson - équipe féminine

sommes directement investis dans l'organisation du Championnat de France qui aura lieu à CASSON le samedi 15 mai 2021. Réservez cette journée pour participer (le tournoi est ouvert à tous), pour nous aider (nous avons besoin de bénévoles) et pour passer un bon moment parmi nous.

Nous vous rappelons que les entraînements collectifs ont lieu le lundi (20h), le jeudi (20h) et le samedi (17h). Ils vont reprendre dès que la fédération donnera son accord.

Les Jeux Bretons proposent aussi des démonstrations pour animer vos événements ou fêtes de village dans le but de promouvoir les jeux de force traditionnels.

Contact & renseignements : Cyrille VINET au 06 83 40 25 92.

Notre service location de chapiteaux (3 modèles de 40 m<sup>2</sup> avec tables et bancs) est à votre disposition.

Contact & réservation : Fabrice JOUNEAU au 07 81 43 28 13.

Visitez notre page facebook :

<https://www.facebook.com/LesJeuxBretonsDeCasson/>

### VOLLEY

#### Volley-ball et pandémie

Le 26 mars dernier, suite à la communication faite par la FFVolley, nous avons dû stopper la saison 2019-2020, compte-tenu de l'avancement de la pandémie de la COVID-19.

Ce sera une phase « blanche » ne donnant pas lieu à montée et descente d'équipes. Les 2 équipes, mixtes, loisirs de Casson repartiront en septembre dans les mêmes poules qu'en janvier 2020 (C2 et E2).

Un guide de reprise sanitaire a été mis en place par la Fédération Française de Volley-ball dès le 15



mai 2020 et applicable jusqu'au 2 juin en privilégiant une pratique en extérieure et dans le respect maximal des gestes barrières.

A ce jour, dans le respect des protocoles de la FFVB, nous reprendrons une activité « normale » à compter de septembre, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

De même, l'Assemblée Générale habituellement faite en juin aura lieu en septembre.

Si vous souhaitez reprendre le sport en septembre prochain et que le volley vous intéresse, vous pouvez déjà nous contacter !

Nous vous rappelons que nos entraînements ont lieu tous les mercredis à partir de 20h30... Les équipes sont mixtes et il y a 2 niveaux possibles !

Venez nous rencontrer et jouez avec nous !

**Nadia VILLERIO - Présidente**

**ascassonvb@gmail.com - 06 61 84 63 73**

## CASSON BASKET CLUB



### Après une saison blanche, place aux nouveaux projets !

Avec ses 10 équipes engagées en septembre, le Casson Basket Club entamait dare-dare cette nouvelle saison ! Des matchs, des animations ont marqué cette 1ère phase. Quelques babys ont participé à la fête de Noël du Baby basket qui a eu lieu à la salle de la Beaujoire. Enfants et parents ont apprécié de passer un après-midi festif : ateliers, gouter et boisson chaude !



Fete du baby

Les 14 et 15 décembre, le club a accueilli 150 joueurs, soit 37 équipes lors de son Tournoi jeunes de Noël. C'est dans cette ambiance conviviale que nous avons reçu Mathilde GRANDIERE, jeune joueuse formée au Casson basket et qui évolue en U18 France et N2 au sein du Nantes Rezé Basket ainsi que Louis GIBEY, évoluant en Pro B au Nantes Basket Hermine.

Le Casson Basket est une association sportive mais aussi un lieu d'échange. Ainsi, nous avons accueilli, courant janvier, Morgan CASANOVA, fondateur de Nettoie ta planète pour une sensibilisation à l'environnement à travers le sport. Cette mini conférence, ouverte aux U7 et U9, ainsi qu'à leurs parents, a permis de véhiculer des valeurs claires : Respect, Transmission et Partage. Le club, dans une démarche éco-responsable, souhaite s'engager et développer des alternatives pour palier aux soucis actuels liés à l'environnement et à la citoyenneté et s'est fait accompagner par Les Vergers de la Grigonnais, qui a offert pommes et jus de pommes aux participants. Merci de ce partenariat !



Nettoie ta planète

A nouveau cette année, les U9 ont fait leur entrée sur le parquet avec les joueuses de Tarbes lors du match de Ligue Féminine NRB/Tarbes GB. Quant aux U13F, elles ont joué le challenge durant la mi-temps de ce même match, arbitré par Nathan qui souhaite d'ailleurs entamer sa formation.



Match NRB- Tarbes

La volonté du club de mettre l'accent sur la formation d'arbitre est bien engagée. Nos stagiaires Arwen et Eve sont désormais arbitres départementales suite à l'obtention de leur diplôme de février.

Mais pour tous ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir leurs connaissances sur l'arbitrage, la tenue (e-marque, dirigeant...) des formations en ligne sont disponibles. Vous trouverez l'accès sur le site internet du club.

En ce qui concerne la saison à venir, et face aux soucis d'effectif que nous rencontrons depuis plusieurs saisons avec nos clubs voisins, le projet d'une CTC (Coopération Territoriale de Club) avec le club de Sucé / Erdre a été validée par les instances fédérales. Ce projet a pour but de mutualiser nos effectifs de U13 à sénior, tout en gardant notre identité club ainsi que notre école de basket (5/11 ans).

D'autres projets sont à l'étude comme le micro-basket (3/5 ans) le Basket santé, les stages...

**Vous retrouverez toute l'actualité et les infos (reprise, projets, animations, liens...) sur notre site : [www.casson-basket-club.com](http://www.casson-basket-club.com) et les réseaux sociaux**



Tournoi dimanche



Tournoi samedi

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### MOTO CLUB TUDOÛ MAT

Si vous souhaitez adhérer à notre devise : « *respect, solidarité, plaisir, sécurité* », venez nous retrouver afin de profiter de bons moments conviviaux et de balades motos.

Nous sommes 25 adhérents et nous parrainons l'Association « *Bien Vivre Ta Différence* ». Une remorque est à la disposition des adhérents gratuitement ou à la location pour les non adhérents.

#### Notre bureau :

**Jean-Philippe Cosson,**

Président

**Albert ROBIN,** Vice-Président

**Céline BRUGERE,** Trésorière

**Isabelle Robin,** Secrétaire

**Didier Le Clinche,**

**Jean-Jacques Martineau,**

Communication événementiel

**Gaël Brard, Rodolphe Rocul,**

Sécurité Prévention

Nous nous sommes baladés en mai et début juin vers la côte atlantique Le Pouliguen, Pornic, le pays de Chateaubriant et pays d'Ancenis.

#### Voici les prochaines dates à noter sur vos agendas :

- Balade moto le samedi 19 septembre pays des Mauges

**Contacts : 06 52 72 36 39**

**mctudoumat@outlook.fr facebook Tudou Mat**



### LA BOUGEOTTE



## L'Association La Bougeotte vient de voir le jour à Casson.

Elle a pour but de proposer des cours et stages d'expression sportive, culturelle et artistique, encadrés par des professionnels, pour tous types de publics.

Dès septembre, elle proposera trois types de cours réguliers menés par Céline, éducatrice sportive professionnelle :

**La Danse Latino Tonique (Zumba),** sur deux créneaux en soirée. La Danse Latino Tonique c'est quoi ? C'est un cours de danse cardio sur des rythmes ensoleillés (salsa, merengue, reggaeton, cumbia, afro...). Pendant une heure, vous vous défoulez, vous transpirez en travaillant tous les axes de la remise en forme : renforcement musculaire, cardio-vasculaire, coordination et mémoire. En bref, vous faites du sport à Haute Intensité sans vous en rendre compte et dans la bonne humeur !

**Nouveauté : La Danse Silver Tonique,** à destination d'un public sénior, en matinée. C'est un cours de Danse Tonique mais avec une intensité modérée et sans impact. Vous dansez en entraînant le cœur, la respiration, les

muscles, la flexibilité, l'équilibre et la mémoire. Venez-vous déhancher sur des rythmes disco, latino, charleston, swing ou rock'n'roll !

**Nouveauté : Le HIIT/Stretch.** Vous commencez le cours par du HIIT : c'est un entraînement de fitness, sans matériel, sur lequel vous alternez des phases d'exercices intenses de cardio/renforcement musculaire et des phases de récupération active. Le HIIT permet de brûler la graisse, de diminuer sa tension artérielle, de réguler son taux de cholestérol et d'être plus endurant. La deuxième partie du cours sera dédiée à l'étirement et l'assouplissement.

La Bougeotte proposera, sur certaines périodes de vacances scolaires, différents stages à destination des enfants et adolescents : Comédie musicale et Danse-Théâtre seront l'occasion d'éveiller les jeunes à une pratique artistique. Ces stages seront encadrés par des artistes professionnels.

**Renseignements par mail : labougeotte44@gmail.com ou par téléphone : 06 32 64 49 43**



## ASSOCIATIONS DIVERSES

### CHS DE BLAIN

#### L'accueil familial thérapeutique recrute

Nous recherchons, sur le département de la Loire Atlantique, des familles d'accueil pour accueillir à leur domicile des personnes adultes, atteintes de troubles psychiques stabilisés, et pour les accompagner au quotidien.

Ce travail peut s'effectuer à temps plein ou en relai.

Les familles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les équipes médico-psychologiques du service (RDV médecin, visites à domicile ...).

Les accueillants familiaux sont embauchés dans le cadre d'un contrat de travail de droit public avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue, congés.

#### Conditions préalables au recrutement :

- Disposer d'une chambre de 9m<sup>2</sup> minimum à disposition de l'accueilli
- Etre titulaire du permis B et détenteur d'un véhicule

#### Pour plus de renseignements contacter :

ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE ADULTES  
Forum d'Orvault - 36 rue Jules Verne - 44700 ORVAULT  
Isabelle BAUDRY 02.40.48.89.17  
Isabelle CHEVALIER 02 40 48 89 13  
02 40 48 89 19 / Email : [aft.nantes@ch-blain.fr](mailto:aft.nantes@ch-blain.fr)



### SOCIÉTÉ DE CHASSE DE CASSON

12 Battues pour nuisibles sont prévues : (sangliers, renards) pour la saison de chasse 2020/2021 du 20 septembre au 28 février 2021.

Peuvent s'ajouter des battues administratives demandées par les agriculteurs pour les dégâts causés par des sangliers sur leurs cultures.

Le président et son bureau

### ACSIRNE ASSOCIATION DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS DE LA RÉGION DE NORT SUR ERDRE

Association des Centres de Soins Infirmiers de la Région de Nort-sur-Erdre (ACSIRNE) **a déménagé.**

ACSIRNE

Association des Centres de Soins Infirmiers  
De la Région de Nort-sur-Erdre  
14 C Place du Champ de Foire  
44390 Nort-sur-Erdre

**02 40 72 11 67 / e-mail : [acsirne@laposte.net](mailto:acsirne@laposte.net)**

### ANCRE



L'Ancre est une association intercommunale de réinsertion professionnelle. Elle aide à la professionnalisation. Elle participe à l'activité économique locale. Elle favorise l'emploi de proximité et l'approvisionnement en circuit court.

#### Un emploi de proximité :

L'Ancre dans le cadre de son association intermédiaire favorise le retour vers l'emploi. Actuellement, ce sont 90 personnes accueillies et accompagnées par des conseillères en insertion professionnelle. Pour cela, l'Ancre propose :

- des Mises à Disposition pour offrir du travail tout de suite
- un accompagnement personnalisé pour préparer un retour vers l'emploi pérenne

Si vous êtes demandeurs d'emploi, n'hésitez pas à prendre rendez-vous à l'Ancre : 2, bis place du champ du foire à Nort sur Erdre,

Prendre contact au 02 40 29 57 60 ou [contact@ancre44.fr](mailto:contact@ancre44.fr)

Si vous êtes particuliers, entreprises ou associations, vous pouvez faire appel à l'Ancre pour un surcroît de travail.

#### Un approvisionnement en circuit court :

L'Ancre assure un chantier d'insertion professionnelle en maraîchage biologique. Ce chantier est sur la commune de Ligné au lieu-dit la Soudairie. Il offre du travail à 9 jardiniers en réinsertion professionnelle sous la responsabilité de deux encadrants techniques et pédagogiques.

Les légumes produits sont vendus chaque semaine aux adhérents sous la forme d'un panier (d'une valeur de soit 9 euros, soit de 11,50 euros). Le dépôt



des paniers pour les adhérents de Casson se fait à Nort sur Erdre chaque vendredi après-midi. Et certains adhérents s'organisent ensemble pour le retrait de leur panier.

**Si vous êtes intéressés : prendre contact au 07 68 00 41 23, ou [lesjardinsdavenir44@yahoo.fr](mailto:lesjardinsdavenir44@yahoo.fr)**

## Vos élus du mandat 2020-2026

Yvon LERAT a été réélu jeudi 04 juin 2020 lors du conseil communautaire d'installation  
Président d'Erdre & Gesvres avec 11 Vice-présidents :

Philippe EUZENAT (Casson), Stéphanie BIDEZ (Fay de Bretagne), Dominique THIBAUD (Grandchamp des Fontaines), Patrice PINEL (Héric), Sylvain LEFEUVRE (Nort sur Erdre), Isabelle PROVOST (Notre Dame des Landes), Chrystophe PABOIS (Petit Mars), Barbara NOURRY (Saint Mars du Désert), Jean-Yves HENRY (Sucé sur Erdre), Bruno VEYRAND (Les Touches), Patrick LAMIABLE (Vigneux de Bretagne) ▶



## HABITAT

### Besoin d'être accompagné pour vos travaux ? Le dispositif d'aides à la rénovation relancé.

2019 a marqué la fin du PIG (Programme d'Intérêt Général) de 5 ans mis en œuvre par la communauté de communes. L'animation en avait été confiée à l'association SOLIHA 44 (Solidaires pour l'Habitat). Entre 2014 et 2019, ce sont 393 ménages qui ont été accompagnés techniquement et financièrement dans la rénovation de leur logement. Parce que les besoins sont encore nombreux et ce service nécessaire aux habitants, le lancement d'un nouveau PIG de 4 ans a été décidé à partir du 1er janvier 2020.

Travaux de rénovation énergétique ou de mise en accessibilité et d'adaptation pour les personnes à mobilité réduite : un accompagnement, financé par la communauté de communes, est proposé gratuitement par SOLIHA 44 aux propriétaires dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond. Ceux-ci peuvent en outre bénéficier de subventions pour les aider à financer leurs travaux.

**Vous êtes intéressé-e ? Vous voulez en savoir plus ? SOLIHA vous répond au 02 40 44 99 44 ou par mail à l'adresse [contact.loireatlantique@solih4.fr](mailto:contact.loireatlantique@solih4.fr) ▶**

## DEVELOPPEMENT DURABLE

### Rénovez, SERENHA est là !

« La rénovation des logements représente un très fort potentiel d'économie d'énergie et c'est aussi un levier pour réduire ses factures d'énergie et valoriser son patrimoine ». Mais quels travaux entreprendre ? Quelles sont les aides financières ? Comment trouver un professionnel pour mes travaux ?

Depuis 2017, les habitants d'Erdre & Gesvres peuvent compter sur SERENHA, la plateforme de rénovation de l'habitat mise en place par la Communauté de communes. Un accompagnement gratuit et neutre pour les propriétaires du territoire.

**Contactez SERENHA :**  
**Communauté de communes Erdre & Gesvres**  
**1, rue Marie Curie, P.A. La Grand'Haie**  
**44119 Grandchamp-des-Fontaines**  
**Tél : 02 28 02 01 11 ▶**

## ERDRE CANAL FORÊT

# Découvrez Erdre Canal Forêt !

### Le nouveau guide touristique

La destination touristique vous présente son guide avec un nouveau format.

Celui-ci est présenté tel un carnet de voyage au fil de l'eau et à la découverte de nos campagnes sur l'ensemble des 23 communes. (3 communautés de communes : Erdre et Gesvres, Blain et Nozay) Retrouvez tous les bons plans, les sites incontournables et une multitude d'activités autour des thèmes suivants : nautisme, nature, histoire, sensations et événementiel. Un découpage autour de nos 4 villes d'accueil et de l'emblématique Canal de Nantes à Brest, vous permettra de vivre une journée composée à la carte et selon vos envies.

Cette nouvelle édition invite à la balade sur trame bleue et verte et sera à retirer dans nos bureaux d'accueil de Nort-sur-Erdre et de Sucé-sur-Erdre.

Quelques idées de sites à découvrir ou à redécouvrir : la forêt du Gâvre, le terail d'Abbaretz, les étangs autour de Nozay, les arcades, les terrasses des maisons éclésières, la plage de Bout de Bois et son jeu de piste Baludik...

### Le site internet

Afin de répondre au mieux aux demandes de nos clients, et aux contraintes de déplacements, nous repensons nos pages sur le site internet.

Les aires de pique-nique sont particulièrement mises en avant, pour une pause déjeuner, souvent au bord de l'eau, avec des aires de jeux pour les enfants, des parcours d'orientation, des parcours de santé ou de simples balades autour des étangs. Retrouvez la liste sur notre site internet !

Nous avons également choisi, de valoriser nos

producteurs et les ventes directes sur notre onglet « où manger » et de relayer la carte collaborative des initiatives en Erdre & Gesvres du Conseil de développement d'Erdre & Gesvres.

### Les circuits de randonnée

Un nouveau format pour imprimer gratuitement vos circuits de randonnée, et un fond de carte IGN, sur l'ensemble de nos fiches, une cinquantaine de balade vous sont proposées. Retrouvez cette offre sur notre onglet « Nature & aventure ». Vous pouvez également télécharger l'application et ainsi enregistrer le circuit sur votre mobile.

Un topo guide « La Loire-Atlantique à pied » 32 circuits (dont 21 adaptés à la marche nordique) promenade et randonnée avec équestre et VTT – labellisés Fédération Française de randonnée va paraître pour cette saison et sera disponible au bureau de Sucé-sur-Erdre.

### Les activités nautiques

De nombreuses activités nautiques sont possibles sur notre belle rivière Erdre, sur les ports de Nort-sur-Erdre et de Sucé-sur-Erdre, ainsi que

la base de Mazerolles. Quelques professionnels viennent d'obtenir le label Vogue&Vague et propose une offre nautique à vivre en famille.

Quelques bonnes adresses de terrasse champêtre, au bord de l'Erdre, du canal de Nantes à Brest se préparent à vous accueillir pour régaler vos papilles...

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme est mobilisée pour vous accueillir dans le respect des mesures sanitaires et saura vous conseiller sur votre escapade nature

**Pour retrouver chaque mois une actualité touristique, pensez à vous inscrire à la newsletter sur notre site [www.erdrecanalforet.fr](http://www.erdrecanalforet.fr)**

**Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux et suivez-nous #erdrecanalforet**

**Les horaires d'ouverture de nos bureaux cet été seront reportés sur notre site internet à la page suivante : <http://www.erdrecanalforet.fr/fr/64-contacts-les-horaires.html>**



## URBANISME

# Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de communes Erdre & Gesvres : mode d'emploi

Vous avez un projet de construction sur une commune d'Erdre & Gesvres ? Un projet de rénovation ? Un projet d'extension ? Une clôture à poser ? ... Vous voulez savoir comment fonctionne le PLUi et quelles sont les règles qui s'appliquent sur votre terrain et les démarches, étapes à effectuer ?

**Découvrez et consultez le mode d'emploi sur le PLUi à la mairie de votre commune, à l'accueil de la communauté de communes ou encore sur le site internet [plui.cceg.fr](http://plui.cceg.fr) ou [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)**



## Campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du pin

Comme chaque année, Polleniz va proposer à toutes les communes du département d'organiser une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin. Ces chenilles s'attaquent aux pins et dans une moindre mesure aux cèdres. Les autres essences ne sont pas touchées. En 2019 dans la région Pays de la Loire, près de 3 000 personnes ont participé au traitement contre la processionnaire du pin.

### Pourquoi lutter collectivement ?

Regroupées en colonies, les chenilles processionnaires s'attaquent aux aiguilles des pins. Ces chenilles représentent aussi un risque sanitaire pour l'homme et les animaux car elles sont pourvues de poils microscopiques très urticants qu'elles libèrent dans l'air. Ces derniers restent virulents même plusieurs mois après la disparition des chenilles, surtout dans les anciens nids. Très allergènes, ils sont responsables de réactions chez l'homme (plaques rouges, cloques, démangeaisons intenses...). Les risques sont beaucoup plus importants chez les enfants. Chez les animaux, les poils urticants peuvent provoquer des nécroses allant jusqu'à la perte de la langue. La mise en place d'une lutte collective de traitement des pins permettra de limiter une trop grande prolifération et de réduire les nuisances à un niveau supportable pour les activités humaines.

### Comment faire partie de la lutte collective ?

En 2019, le mode opératoire pour demander l'intervention d'un technicien Polleniz sur sa propriété a changé et s'est effectué par internet pour éviter de devoir aller en mairie pour s'inscrire. Devant le succès occasionné, les inscriptions continueront à s'effectuer par internet, en se connectant au site [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr) avant le 30 septembre 2020. Les tarifs et modalités de paiement seront accessibles en ligne ainsi qu'une foire aux questions où chacun pourra trouver des réponses.

L'intervention de Polleniz se déroulera de septembre à janvier, chez tout particulier s'étant inscrit sur le site internet. Cette campagne de lutte est biologique, sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Le produit pulvérisé détruit le système digestif des chenilles qui l'ingèrent en même temps que les aiguilles. Il sera donc appliqué à l'automne, période où elles en consomment en grande quantité ▶

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter Polleniz par téléphone (Loire- Atlantique : 02 40 36 83 03 ; Sarthe : 02 43 85 28 65 Mayenne : 02 43 56 12 40 ; Vendée : 02 51 47 70 61).**

**POLLENIZ**  
LUTTE BIOLOGIQUE

### Les chenilles processionnaires du pin restent une menace, protégeons-nous

Plus de 2 500 personnes ont participé, en 2019, au traitement contre cette chenille urticante. Pour que la lutte soit efficace, restons mobilisés en 2020.

• Urtication, démangeaisons intenses, sensations de brûlure  
• Congestionnements (redouleurs) en cas de contact avec les yeux ou les voies respiratoires : conjonctivite, œdèmes, cécité

• Nécrose de la langue allant jusqu'à l'ablation  
• Œdème des babines  
• Vomissements

• Défoliation massive des arbres : les chenilles se nourrissent des aiguilles  
• Affaiblissement pouvant entraîner la mortalité des pins  
• Préjudice esthétique

• Votre commune et Polleniz s'engagent dans la lutte collective contre la chenille processionnaire du pin

Pour traiter vos pins en Pays de la Loire, inscrivez-vous sur [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr) avant le 30 septembre 2020

Tu recherches ton **JOB** ...  
 étudiant ?  
 d'été ?

"Le weekend, depuis 2 ans, je suis aide à domicile à l'ADMR"

02 40 02 07 30

## ADMR

### Un job d'été à l'ADMR ?

Contact : [www.admr44.org](http://www.admr44.org) - 02 40 02 07 30  
[info.fede@fede44.admr.org](mailto:info.fede@fede44.admr.org) ▶

## Vous rencontrez des difficultés ?

### Prenez RDV avec la CPAM de Loire-Atlantique

Depuis le 8 juin, la CPAM de Loire-Atlantique propose un dispositif attentionné pour accompagner les personnes en difficultés.

Si c'est votre cas, vous pouvez prendre RDV pour échanger avec un conseiller. Un rendez-vous en accueil est dorénavant possible dans certaines situations.

#### Pour prendre RDV

Appelez le 3646 [service 0,06 €/mn + prix appel].

Utilisez votre compte personnel ameli.fr > rubrique Mon agenda.

#### Pour vos autres démarches

Les services numériques et téléphoniques de la Cpm sont accessibles :

Services en ligne : Le compte personnel ameli vous permet de vérifier vos remboursements, de

suivre le délai de traitement de votre dossier, de modifier vos informations personnelles, de télécharger vos attestations, de commander votre carte Vitale en cas de perte ou de vol,...

Téléphone > Pour les demandes urgentes, les conseillers sont disponibles au 3646 [0,06 €/mn + prix d'appel].

Mail > La messagerie du compte personnel ameli vous permet de poser une question personnelle.

Adresse postale > Une adresse unique pour envoyer vos courriers et documents : CPAM de Loire-Atlantique - 9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes CEDEX 9 ▶

Suivez nos actualités sur nos réseaux sociaux



## état civil (Depuis le 24 novembre 2019)

### NAISSANCES :

<b>Adrien VERON</b>	6 décembre 2019
<b>Camélia LONGIS</b>	23 décembre 2019
<b>Mélisse BERTHELOT</b>	27 décembre 2019
<b>Anna CONAN</b>	31 décembre 2019
<b>Victoire GALISSON BOSCHER</b>	19 janvier 2020
<b>Owen KOLAN</b>	30 janvier 2020
<b>Raphaël LEPESTEUR</b>	5 février 2020
<b>Annabelle DURANT</b>	1 mars 2020
<b>Kayna CONNES</b>	11 avril 2020
<b>Nino CHASLES</b>	29 avril 2020
<b>Julia CELTON</b>	7 mai 2020

### MARIAGES et PACS :

<b>Nicolas POTET et Murielle LERMITE</b>	27 décembre 2019
<b>Vivien BONNEAU et Anne-Sophie DANEAU</b>	31 décembre 2019
<b>Frédéric DESPRÉS et Chantal GENDRON</b>	9 janvier 2020
<b>Rudy VOGEL et Cinthia SORIN</b>	22 février 2020
<b>Jérémy ETIENNE et Anne-Claude GUÉMENÉ</b>	14 mars 2020
<b>Romain BERTHELOT et Pauline LEDUC</b>	6 juin 2020
<b>Benoit PRIGENT et Élodie ROCHE</b>	6 juin 2020
<b>Thierry LE CLERC et Danielle BRARD</b>	20 juin 2020
<b>Nicolas LE CUNFF et Vanessa BATARD</b>	27 juin 2020

### DÉCÈS et INHUMATIONS :

<b>Alfred LELOUP</b> Nozay	9 janvier 2020
<b>Pierre-Alexandre LAURIER</b> 34 rue du Plessis	7 mars 2020
<b>Marie BREGEON veuve NIEL</b> Baurepaire	18 mars 2020
<b>Raymonde GLUMINEAU veuve BOUIN</b> Saint-Aignan	28 mars 2020

## » Août

**31 août au 6 sept • Semaine « open Bad »**  
Badminton de Casson

## » Septembre

**1 • Rentrée scolaire**

**5 • Forum des associations** de Grandchamp-des-Fontaines

**19 • Balade en moto aux pays des Mauges** • Moto Club Tuduù Mat

**19 et 20 • Journée du patrimoine** • Casson Mon Pays

**25 • Assemblée générale et pot de début de saison**  
Badminton de Casson

**27 • Tournoi interne** • Badminton de Casson

## » Octobre

**6 • Conseil municipal** • Municipalité

**18 • Boom d'Halloween** • Casson Basket Club

**17 au 25 • Début de l'opération « un smash contre l'AVC »**  
Badminton de Casson

**30 • Soirée Hallowinton Nigh** • Badminton de Casson

## » Décembre

**2 • Conseil municipal** • Municipalité

**12 et 13 • tournoi de jeunes de Noël** • Casson Basket Club

**18 • Fête de Noël** • Grandchamp Arts-Martiaux

**20 • « BadBad Noël »** • Badminton de Casson

## » Janvier 2021

**10 • Journée portes ouvertes** • Badminton de Casson

**Associations** : le prochain bulletin paraîtra dans les boîtes aux lettres début janvier 2021. Les articles et photos doivent être adressés **avant le lundi 16 novembre 2020** à [contact@casson.fr](mailto:contact@casson.fr)

